

Gazifère Inc.
Réponses aux engagements pris lors d'audiences
Cause tarifaire 2005

Engagement –1:

Informez du nombre de clients de Gazifère qui ont déménagé et qui se sont fait facturer les frais de 20 \$ au cours de l'année 2004 et 2003.

Réponse:

Gazifère ne possède pas cette information.

Nous avons tout de même tenté d'établir de façon approximative le nombre de déménagements en soustrayant du montant total des frais de 20\$ le montant dû aux additions de clients. Le solde du montant a trait aux déménagements. Le nombre approximatif de déménagements ainsi obtenu est : 2 656 clients en 2003 et 2 954 clients en 2004.

Engagement –2:

Fournir une copie corrigée du tableau apparaissant à la pièce GI-14, document 1 page 4 de 5 et indiquer les effets sur le pourcentage de la hausse demandée ainsi que l'interfinancement(demandé par la FCEI).

Réponse:

Table 1: Proposed adjustments and rate increase for 2005

	<u>Total</u>	<u>Rate 1</u>	<u>Rate 2</u>	<u>Rate 3</u>	<u>Rate 4</u>	<u>Rate 5</u>	<u>Rate 9</u>
Adjustments (\$'000)	0.0	0.0	43.6	0.0	0.0	-10.0	-33.6
Proposed R/C Ratio	1.00	1.10	0.93	1.14	1.13	1.16	1.12
Fiscal 2004 R/C Ratio	1.00	1.11	0.92	1.15	1.14	1.15	1.05
% increase for T customer	3.2%	2.4%	4.1%	2.3%	1.4%	1.7%	.5%
% increase for sales	1.5%	1.1%	1.9%	0.9%	0.7%	n/a	n/a
2005 Delivery Volumes (10⁶m³)	154.0	52.9	62.9	.5	6.3	10.5	20.9
2004 Delivery Volumes (10⁶m³)	164.5	53.3	61.1	.5	6.0	10.9	32.8

Undertaking –3:

Provide a revised Table 1 in GI-18, document 2.5, pages 1 and 2 that would reflect the changes proposed to revenue requirements.

Réponse:

Voir GI-24, document 1.1, pages 1 et 2.

Undertaking –4:

Provide similar table for EGD as on page 1, column 3.

Réponse:

Voir GI-24, document 1.2, page 1 de 1.

Engagement –5:

Indiquer depuis quand la prime de risque est établie à un niveau de 2 % et l'évolution de la prime de risque dans le temps, indiquer aussi si le changement de 1,5 % à 2 % a été autorisé par la Régie.

Réponse:

La décision D-97-46 de la Régie sur la demande tarifaire 1997-1998 aborde le sujet de la prime de 1.5% sur le taux d'intérêt de la dette à long terme de Gazifère.

Lorsque Gazifère demande à sa compagnie mère du financement à long terme, Enbridge Inc. obtient de la firme RBC Capital Markets une opinion quant aux coûts de financement à imputer à Gazifère à ce moment précis. Ce coût de financement varie d'un emprunt à l'autre selon l'analyse du marché faite à ce moment précis par RBC Capital Markets.

En mai 2003, la prime se situait à 2% alors qu'en juillet 2004 cette prime diminuait à 1.4%. La dernière prime en vigueur pour Gazifère au moment de l'établissement de son budget 2004-2005 était de 2% (mai 2003). C'est la raison pour laquelle Gazifère a utilisé 2% comme prime. Par contre, lorsque Gazifère demandera son financement en juillet 2005, EI obtiendra de la firme RBC Capital Markets une opinion quant aux coûts de financement à imputer à Gazifère à ce moment précis.

À notre connaissance, la Régie n'a jamais approuvé explicitement la prime de 1.5% ou la prime de 2% mais a demandé des précisions sur la prime de 2% dans la Fermeture des livres 2003 (voir R-3524-2003, GI-8, document 1, page 6 de 6, réponse 8.1 et GI-8, document 1.4).

Engagement –6:

Fournir la description détaillée du programme d'inspections gouvernementales.

Réponse:

Le programme d'inspections gouvernementales des compteurs est requis par Mesures Canada.

En début d'année, soit en janvier ou en février, le service d'Engineering d'EGD distribue à toutes les régions, incluant Gazifère, la liste des compteurs à être échantillonnés. EGD remet aussi la liste des compteurs qui doivent être changés durant l'année en cours.

Gazifère procède en premier à l'enlèvement des compteurs qui font partie de l'échantillon puisque le résultat des tests qui seront effectués sur ces compteurs, déterminera le nombre de compteurs à enlever l'année suivante.

Gazifère procède ensuite au changement des compteurs selon la liste fournie par EGD pour l'année en cours. Le nombre de compteurs à changer varie d'une année à l'autre selon les résultats de l'échantillonnage.

Engagement –7:

Fournir le niveau du coût moyen des additions en capital liées aux additions de clients établi au montant de deux mille cinq cent soixante-neuf (2 569 \$) par rapport à des coûts que l'on pourrait retrouver dans l'industrie pour un territoire semblable.

Réponse:

Gazifère n'est pas en mesure de fournir un coût moyen des additions en capital reliées aux additions de clients pour un territoire semblable.

Gazifère a cependant obtenu le coût moyen des additions en capital reliées aux additions de clients pour EGD et Gaz Métro pour l'année témoin 2004-2005:

Gazifère: 2 569\$

EGD: 1 905\$

Gaz Métro : 4 632\$ (Voir R-3529-2004, SCGM-2, document 6, page 1 de 1)

Les réseaux de distribution de ces trois distributeurs sont très différents et donc difficiles à comparer en termes de coûts.

Engagement –8:

Précision quant aux éléments pris en compte dans le balisage dont il est fait état à la réponse à la question 20.2.

Réponse:

Le coût par client pour le « Total Customer Care » de Gazifère est plus bas que le coût d’EGD pour les raisons suivantes :

D’abord, 87% des fonctions reliées au « Total Customer Care » d’EGD est impartie (outsourced). Le coût inclut donc une marge de profit.

De plus, puisque Gazifère n’impartit pas la majorité des services du « Customer Care », les frais généraux qui y sont associés ainsi que le coût en capital et la marge de profit, sont comptabilisés ailleurs que dans le « Customer Care ».

Enfin, il faut noter que pour les fonctions imparties par Gazifère et EGD, l’étendue des services et les niveaux de performance ne sont pas les mêmes. Il y a donc une différence de prix.

Quant aux coûts par client dont il est fait état à la réponse 20.2, ils comprennent les coûts directs et indirects alors que les coûts de Gazifère ne comprennent que les coûts directs.

Engagement –9:

Chiffrer le taux pour la prime au rendement des employés autres que les cadres.

Réponse:

Si les employés de soutien atteignent leurs objectifs, ils bénéficient d’une prime au rendement de 4% de leurs salaires annuels. (tel que répondu lors des audiences)

Engagement –10:

À vérifier s’il y a lieu de déduire 10.2 % des taxes municipales.

Réponse:

Non. Il n’y a pas lieu de déduire 10.2% car le calcul est fait à partir de la valeur nette réglementée. (tel que répondu lors des audiences)

Engagement –11:

Exposé sommaire des coûts que les trois ententes de service à être bientôt signées prévoient pour les années 2006 et 2007.

Réponse:

Gazifère est présentement à analyser les ententes qui doivent être renouvelées cette année.

En ce qui a trait au coût total du « Desktop services », il varie en fonction des unités utilisées, par exemple le nombre d'ordinateurs. Si le nombre d'unités demeure identique au nombre inclus au budget 2005, le coût total restera le même. L'entente prévoit un coût par unité.

Le service « Application maintenance » varie en fonction des applications utilisées. Si le nombre d'applications ne varie pas, le coût total restera le même qu'en 2005.

Le « Network services » est un montant fixe de 17 500\$.

Gazifère doit s'informer si ces trois ententes seront ajustés pour l'inflation puisqu'elles ne le mentionnent pas à ce moment. Les taux d'inflation utilisés dans les autres ententes conclues avec EGD sont de 2.1% pour 2006 et 2% pour 2007.

Engagement –12:

Vérifier qui sont les vérificateurs de Gazifère et Enbridge Inc.

Réponse:

**PriceWaterhouseCoopers LLP sont les vérificateurs de Gazifère et d'EI.
(tel que répondu lors des audiences)**

Engagement –13:

Est-ce que le 256 000 \$, c'est en fonction d'une hausse des coûts ou c'est un mécanisme de facturation?

Réponse:

Le coût du CIS varie en fonction de la croissance prévue de la clientèle et de l'inflation.

**Voir GI-18, document 4, page 19 de 24, question et réponse 18.1.
(tel que répondu lors des audiences)**

Engagement –14:

Indiquer le résultat pour 2004 et 2005 de l'application de la formule d'indexation sur les frais de 187 500 \$ relié au CIS.

Réponse:

Voir la pièce GI-4, document 7.1.1 (telle que déposée lors des audiences).

Engagement –15:

Sur quels chiffres s'est basée Gazifère pour supposer une inflation de deux point cinq pour cent (2,5 %) et le chiffre de Bloomberg et une explication de la différence.

Réponse:

Gazifère utilise comme source « Economic Outlook » fourni par EGD. Ce document établit entre autres, les prévisions pour la région de l'est, soit Ottawa, et c'est cette donnée que Gazifère utilise. Ces prévisions sont établies selon les données de « Statistiques canada ».

EGD ne possède pas les prévisions de Bloomberg mais celles du Consensus Economics qui ne compile que les données pour le Canada dans son ensemble. On ne peut donc pas comparer la prévision utilisée par Gazifère à celle du Consensus Economics.

Les prévisions établies par EGD sont les suivantes :

	Eastern (Ottawa)	Ontario	Canada
Jan 2004	2.5%	2.3%	2.2%
Apr 2004	2.3%	2.1%	2.0%
Jul 2004	2.6%	2.3%	2.0%
Oct 2004	2.4%	2.1%	2.0%

À ce jour, le taux d'inflation réel pour la région de l'est (Ottawa) est de 2.1%.